Madame la Présidente,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation des Maldives et la remercie d'avoir présenté son troisième rapport national.

Nous nous félicitons de l'amélioration du cadre juridique et les mesures prises pour accroître l'indépendance, l'impartialité et la compétence du pouvoir judiciaire aux Maldives, et saluons la ratification du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) par les Maldives. Nous notons positivement le progrès dans la lutte, lancée par le gouvernement, à la corruption, même s’il reste, dans ce domaine, beaucoup à faire.

Nous encourageons les mesures prises dans le domaine du secteur social et de la protection des groupes vulnérables, notamment le renforcement du cadre juridique concernant la protection des enfants contre la discrimination, tout en soulignant la nécessité des efforts à entreprendre pour assurer l'égalité des sexes et une protection efficace des femmes dans le pays.

Enfin, L’Albanie note avec satisfaction les récentes améliorations en matière de liberté des médias.

Dans un esprit constructif, l'Albanie formule les recommandations suivantes :

1. Établir un plan d'action structuré et cohérent pour promouvoir et accroitre l'emploi des femmes, notamment dans la vie politique et publique
2. Imposer un moratoire formel sur la peine de mort en vue de son abolition éventuelle
3. Augmenter des ressources pour la Commission des droits de l'homme des Maldives

Merci, Madame Présidente.